

Problème social et naissance du syndicalisme catholique

Total Society and the Emerging Catholic Trade-unionism

El problema social y el nacimiento del sindicalismo católico

Louis MAHEU

Volume 1, Number 1, mai 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001468ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001468ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

As major economic growth came to Quebec between 1896 and 1915, the massive introduction of French-Canadian workers on the national scene brought forth an important organizational problem. This situation was to lead simultaneously two groups of people - the promoters of Catholic labour unions and those of international unions - to contest existing arrangements and favour the reconstitution of societal life according to new patterns. The author puts into meaningful perspective the attitudes and ideologies of the two groups by analyzing the normative orientations of their members - that is, what motivated them at the time to accept involvement and was to be later at the origin of some of their collective values. These orientations, which guided and structured their common intention of playing a role in the social organization of industrial Quebec, not only contradicted one another but were also put in opposition.

Cite this article

MAHEU, L. (1969). Problème social et naissance du syndicalisme catholique. *Sociologie et sociétés*, 1(1), 69-88. <https://doi.org/10.7202/001468ar>

Problème social et naissance du syndicalisme catholique



LOUIS MAHEU

DANS un contexte sociétal où l'homme participe à l'organisation et à la construction de sa société, il est opportun qu'une approche sociologique de la réalité mette l'accent sur les capacités de création et les projets d'action sociale de divers types d'acteurs. Une telle approche tend à étudier les formes nouvelles d'engagement social des acteurs dans le cadre des bouleversements que peut subir un système social aux prises avec des problèmes sociaux d'envergure se répercutant dans l'ensemble de la société. C'est dans cette perspective que sera analysée la naissance du syndicalisme catholique au Québec à travers les attitudes et idéologies collectives des promoteurs de ce type de syndicalisme. Et, comme l'action de ces acteurs était tout à la fois opposition et réponse aux velléités d'action des promoteurs du syndicalisme international durant les années — 1900 à 1921, mais surtout 1915 à 1921 — où se construisait la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.), on mettra aussi en relief les attitudes et idéologies de ce dernier groupe d'acteurs.

Bref, il s'agit de reconstituer et d'interpréter les projets de participation collective à l'organisation d'un champ social défini, projets élaborés et exécutés par deux groupes différents d'acteurs sociaux. Pour ces groupes d'acteurs, le champ social de leur action impliquait d'abord et avant tout la recherche d'une solution au problème de l'arrivée en masse des travailleurs canadiens-français sur la scène

sociale et nationale, à travers la mise sur pied de certains types d'organisations syndicales. Cette action véhiculait, par enchaînement, des exigences de transformations à apporter au système de production et aux rapports sociaux qui caractérisent ce dernier.

I. LES DÉBUTS DU SYNDICALISME QUÉBÉCOIS

Avant d'aborder l'analyse du problème social que connaissait le Québec du début du siècle, il faut jeter un coup d'œil à quelques points de repère de l'histoire du syndicalisme québécois.

1. *Le syndicalisme catholique*

C'est en 1921 que fut constituée au Canada français, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qui allait devenir beaucoup plus tard l'actuelle Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.). Au moment de sa fondation, la Confédération réunissait un ensemble de syndicats locaux, syndicats catholiques et nationaux, mis sur pied à différents moments au cours des années précédentes et dispersés dans toute la province de Québec.

Il fut question pour la première fois ouvertement de syndicalisme catholique à Québec, en 1901¹. M^{re} Bégin, appelé comme arbitre d'un conflit entre ouvriers et patrons de l'industrie de la chaussure, recommanda aux unions ouvrières de modifier leurs constitutions pour les rendre conformes à la doctrine sociale de l'Église et d'accepter en leur sein un aumônier catholique. Cette suggestion ne fut pas rigoureusement suivie. Et, c'est finalement à Chicoutimi, en 1907, que fut fondé le premier syndicat catholique: la Fédération ouvrière mutuelle du Nord (F.O.M.N.). Cependant, cette organisation ne fut exclusivement ouvrière qu'à partir de 1912. Le clergé catholique de cette région participa à cette expérience et principalement M^{re} Lapointe, du diocèse même de Chicoutimi, qui fut le fondateur de la F.O.M.N.

Bientôt le mouvement se répandit dans la plupart des diocèses catholiques et des grandes villes de la province: Québec, Montréal, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, etc.

Dans la plupart des cas, la formation d'un syndicat catholique et national était précédée de la constitution de comités d'étude où prêtres et laïcs se groupaient pour approfondir la doctrine sociale de l'Église, prévoir l'expansion du syndicalisme catholique, former, par la méditation et la réflexion, de véritables leaders ouvriers catholiques et canadiens-français. Ainsi, à Québec, en 1907, on institua l'Action sociale catholique, à Montréal, en 1911, l'École sociale populaire, et, en 1914, un comité diocésain d'action catholique et sociale. Ces centres d'action et de propagande devaient stimuler la création d'œuvres sociales catholiques et surtout du syndicalisme catholique.

Enfin, en 1918, à Québec, les unions nationales catholiques se réunirent pour la première fois en congrès provincial. Deux autres réunions de ce type, l'une à Trois-Rivières en 1919, et l'autre à Chicoutimi en 1920, devaient précéder le

1. Les notes historiques sur le syndicalisme catholique et international, présentées ci-après, ont été tirées des études historiques sur le syndicalisme québécois et canadien mentionnées à la note 13.

congrès de fondation de la C.T.C.C. tenu à Hull en 1921. À sa fondation, bien qu'elle déclara des effectifs de 40 à 45 000 membres, la C.T.C.C. regroupait en fait environ 26 000 membres ².

2. *Le syndicalisme international*

Au moment où parurent les premiers syndicats nationaux et catholiques, le Québec avait déjà une certaine tradition syndicale. Dans la province, les premières unions ouvrières semblent dater de 1827-1830 environ.

Les unions qui s'installèrent au Québec ne furent pas toujours essentiellement canadiennes; la plupart relevaient de centrales américaines et constituaient ce qui fut désigné comme le syndicalisme international.

C'est entre 1860 et 1880 que les premières unions de métiers américaines traversèrent les frontières. En 1872, ces unions obtinrent une première victoire législative en provoquant l'adoption au Canada d'une loi rendant légitimes les unions ouvrières. Puis, en 1882, les Chevaliers du travail s'installèrent au Québec. Malgré la condamnation de M^{sr} Taschereau, dont ils furent victimes en 1885, ils connurent plus de succès au Québec que dans toute autre province canadienne. Enfin, en 1886, devait s'organiser le Congrès des métiers et du travail du Canada (C.M.T.C.), qui se dota, au Québec, d'un exécutif provincial.

Au début du xx^e siècle, le syndicalisme international connut dans le pays entier, et aussi au Québec, une période d'expansion importante. En 1906, le C.M.T.C. encourageait la formation de partis politiques provinciaux; l'exécutif des unions internationales du Québec fondait donc un tel parti et le Conseil des métiers et du travail de Montréal (C.M.T.M.) en mettait aussi un sur pied, destiné à la scène politique municipale.

Le C.M.T.M. fut un organisme très actif tant sur le plan de la politique ouvrière que sur celui de l'organisation syndicale en général et de la lutte syndicale contre les premiers syndicats catholiques et nationaux. En 1916, il devait susciter la création d'un hebdomadaire ouvrier, publié à Montréal et voué à la défense des intérêts du syndicalisme international: *le Monde ouvrier*. Ce conseil devait participer aussi en 1917 à l'institution d'une section provinciale québécoise du Parti ouvrier canadien indépendant dont le C.M.T.C. venait de décider la formation après l'échec des premières tentatives politiques de 1906.

II. LES DÉCENNIES 1901-1911 ET 1911-1921

Stimulée par les décisions économiques que véhiculait le pacte confédératif de 1867 — expansion des chemins de fer, politique tarifaire protectionniste, colonisation de l'Ouest canadien — l'économie canadienne tout entière connaissait, au début du xx^e siècle, sinon sa première révolution industrielle, du moins un développement économique fort énergique. L'essor de l'économie américaine, qui avait su, la première, profiter d'un modèle de développement misant sur l'expansion des chemins de fer et l'ouverture des frontières de l'Ouest américain, semait au Canada

2. Voir à cet effet: H. A. Logan, *Trade Unions in Canada*, Toronto, Macmillan Co. of Canada, 1948, p. 78, 562 et 570; A. Charpentier, *la C.T.C.C., ses œuvres et ses aspirations*, Montréal, C.T.C.C., 1941, tract n° 1, p. 1, cité par Ls.-L. Hardy, dans *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, Montréal, Editions de l'Hexagone, 1958, p. 69.

les germes d'une évolution économique. Il en était de même de l'organisation d'un vaste marché continental nord-américain qu'avait provoqué le développement économique américain.

Ce phénomène économique canadien devait impliquer des transformations substantielles dans l'économie des deux provinces centrales du Canada, le Québec et l'Ontario. Le développement économique que connut le Québec de 1895 à 1914 fut majeur. Ainsi, l'examen d'un ensemble d'indices — tels que les mouvements au niveau de la proportion de la production économique totale québécoise que représentaient et la production agricole, et la production manufacturière primaire et secondaire; la croissance de la valeur brute et de la valeur ajoutée de la production agricole et de la production manufacturière; les mouvements de la population active, etc. — manifeste en effet qu'à la fin du XIX^e siècle, et au tout début du XX^e siècle, l'économie québécoise s'élevait à un rythme de croissance qui tranchait considérablement sur celui des années précédentes ³.

Selon Raynauld, les pôles de croissance de l'économie québécoise d'alors auraient été les produits des forêts, du bois, du papier. D'autres secteurs auraient aussi eu un apport considérable: l'imprimerie, l'édition et les produits connexes; l'agriculture et les produits laitiers; enfin, les produits du textile ⁴. D'après le même auteur on peut parler, pour la période allant de 1896 à 1913, d'un authentique *take off* économique, favorisé par une augmentation de la population et de la production, par la colonisation de l'Ouest canadien et par un élargissement du marché domestique québécois et canadien. Le Québec n'aurait donc pas souffert d'un retard important par rapport à l'économie canadienne globale ou même par rapport à l'économie de l'Ontario ⁵.

Il s'ensuivit au Québec d'importants bouleversements sociaux au cours des décennies 1901-1911 et 1911-1921. Non seulement la population générale connut des accroissements considérables — de l'ordre de 21,6% et de 17,7% pour ces deux décennies, au lieu de 10,8% de 1891 à 1901 — mais, on remarqua aussi un fort mouvement d'urbanisation: accroissement de la population urbaine de 33,5% à 56,01% de 1891 à 1921. La population active du Québec, elle, passa de 484 181 personnes en 1891 à 1 025 709 personnes en 1931, grâce à des augmentations de 11,7%, 22,5%, 18,2% et 30,5% pour chacune des quatre décennies.

3. Sur la vie économique québécoise et canadienne du début du XX^e siècle, plusieurs ouvrages furent consultés dont les plus importants sont: G. W. Bertram, *Historical Statistics on Growth and Structure of Manufacturing in Canada, 1870-1957*, Canadian Political Science Association, Conference on Statistics, Hamilton (Canada), le 11 juin 1962; G. W. Bertram, « Economic Growth in Canadian Industry, 1870-1915: The Staple Model and the Take-off Hypothesis », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 29, n° 2, mai 1963; A. Faucher et M. Lamontagne, « History of Industrial Development », dans J.-C. Falardeau (édit.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953; O. J. Firestone, *Canada's Economic Development 1867-1953*, Londres, Bowes and Bowes, 1958; W. A. Mackintosh, *The Economic Background of Dominion-Provincial Relations*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 1964; A. Raynauld, *Croissance et structure économique de la province de Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, 1961; A. Raynauld, « Nombre d'employés, valeur de production, valeur des matières premières, valeur ajoutée des industries manufacturières du Québec et de l'Ontario (1870-1915) », documents inédits, Montréal; W. F. Ryan, *Economic Development and the Church in French Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967.

4. A. Raynauld, *Croissance et structure économique de la province de Québec*, p. 183 et 187.

5. *Ibid.*, p. 53sqq.

Pendant que la population syndicale canadienne triplait de 1900 à 1913, et doublait presque à nouveau de 1913 à 1920 ⁶, les ouvriers québécois se syndiquaient de plus en plus, quoiqu'il soit difficile d'avoir une idée exacte de ce mouvement. En 1902, au Québec, on aurait dénombré environ 151 unions locales et en 1911 il y en aurait eu 276, réunissant environ 15 000 syndiqués, c'est-à-dire à peu près 2,2% de la population active totale ⁷. En 1918, on aurait compté dans la province environ 43 514 syndiqués répartis en 309 unions locales ⁸. Enfin, en 1921, selon Logan, la population syndicale aurait été d'environ 90 000 membres, soit à peu près 11,4% de la population active totale ⁹. Cette estimation est sûrement exagérée puisque Logan tient compte des 40 000 à 45 000 syndiqués réclamés par la C.T.C.C. en 1921; on sait qu'à sa fondation la Confédération ne groupait probablement pas plus de 26 000 personnes ¹⁰.

III. PROBLÈME SOCIAL

On peut parler de problème social pour traduire le passage d'une société traditionnelle à une société proto-industrielle, dans la mesure où cette notion amène à étudier comment les formes de la vie sociale sont à la fois contestées et reconstituées, dépassées et réorganisées. On doit à la pensée d'Alain Touraine, dont on exploitera ici certains outils conceptuels, d'avoir mis en relief les situations sociales où les acteurs, face à un champ d'action donné, font leur histoire par un ensemble de projets « historiques », sectoriels ou globaux, projets à la fois de négation et de reconstitution de la vie sociale et de ses formes ¹¹. Ces projets d'action sociale sont le plus souvent issus d'une dynamique de relations de partie à partie en ce sens que, projets particuliers et contradictoires, ils sont élaborés par des groupes sociaux que relie un même champ d'action et qui s'opposent et se répondent. L'action est sociale, dira Weber, « dans la mesure où, du fait de la signification subjective que lui attache l'individu ou les individus qui agissent, elle tient compte du comportement d'autres acteurs, et en est affectée dans son cours » ¹².

Le jeu dialectique des projets recouvre en fait un jeu dialectique de groupes d'acteurs. L'action est donc sociale parce qu'elle est réponse mais, elle est, là même, profondément sociale en ce sens qu'elle est rapports sociaux d'opposition et d'entraînement des acteurs considérés. L'encadrement de la population active québécoise qui apparaît davantage particularisée au sein de cette société est le champ d'action des groupes sociaux étudiés; et l'enjeu social et historique, le

6. C. Lipton, *Canada and the Labour: History of the Trade Union Movement of Canada*, texte inédit, Montréal, 1964, p. 156 et 254; et Ls.-L. Hardy, *op. cit.*, p. 141.

7. A. Saint-Pierre, *l'Organisation ouvrière dans la province de Québec*, 1^{re} éd., Montréal, Ecole sociale populaire, 1911, tract n° 2, p. 12-15.

8. Déclaration d'A. Charpentier à la Convention de Québec (1918) des syndicats catholiques, citée par Michel Têtu, dans *les Premiers Syndicats catholiques*, thèse de doctorat inédite, Faculté des lettres, Université Laval, 1962, p. 365.

9. Voir la note 2.

10. Voir la note 2, les ouvrages d'A. Charpentier et de Ls.-L. Hardy.

11. Cette perspective d'analyse est exposée dans les travaux suivants: a) *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965, surtout p. 161-180; b) *la Conscience ouvrière*, Paris, Seuil, 1966, p. 15-17; c) « Mobilité sociale, rapports de classe et nationalité en Amérique Latine », *Sociologie du travail*, vol. 7, n° 1, janvier-mars 1965; d) « Pour une sociologie actionnaliste », *Archives européennes de sociologie*, t. V, n° 1, 1964; e) « Management and the Working Class in Western Europe », *Deadalus: A New Europe*, vol. 93, n° 1, hiver 1964.

12. Max Weber, cité par Alain Touraine, dans *Sociologie de l'action*, p. 60.

combat social tout juste derrière, est à travers certains types d'associations et à travers le combat pour les implanter, de donner forme à une nouvelle société industrielle, de préciser les rapports que cette société développera avec le monde du travail, ses problèmes et sa population.

L'analyse des projets particuliers et contradictoires de ces groupes d'acteurs, de leurs idéologies et attitudes collectives, supposera une démarche qui dégagera au-delà de ces projets, idéologies, attitudes, les orientations normatives de leur action, *i. e.* ce qui est à l'origine de leur engagement social. Des acteurs sociaux impliqués dans des situations concrètes sont orientés normativement par des exigences de création et de contrôle, de contestation et de reconstitution attachées à leur action d'innovation. Ainsi cette recherche atteindra une définition progressive de l'« institutionnalisant », de ce qui explique et donne forme aux divers projets, idéologies, attitudes observés. Bref, la recherche précisera les lignes de force de ces actions de contestation et de reconstitution des formes sociales par un dégagement progressif du sens structuré de l'action, c'est-à-dire du réseau relationnel des orientations normatives pour lesquelles les comportements et les idéologies sont objet d'analyse.

Comment se fera une telle démarche analytique? On retiendra d'abord que le conflit vécu par ces groupes d'acteurs implique que leur action se constitue d'hostilité envers des adversaires et d'impatience face à des obstacles brimant leur propre affirmation de volonté d'action et ce, dans un contexte de référence à un tout. On parlera donc, pour rendre compte de l'action de ces groupes d'acteurs, d'un principe d'identité ou de défense — ce par quoi le groupe se définit lui-même et indique le combat qu'il mène, de même que le problème qui l'engage —; d'un principe d'opposition — ce par quoi le groupe établit les adversaires de son action et généralement les obstacles contre lesquels il lutte —; et d'un principe de totalité — au nom de quoi le groupe agit, ou encore l'enjeu social et historique qui le mobilise. Les orientations normatives de l'action sociale de ces acteurs seront donc redistribuées en principes d'identité, d'opposition, de totalité.

Le jeu dialectique conflictuel entre adversaires liés et opposés sera aussi traduit au niveau des orientations normatives donnant sens et existence à l'action de ces groupes d'acteurs. Aussi, la recherche tendra-t-elle à définir un système de rapports entre ces orientations en les regroupant et en les maintenant dans un réseau relationnel de dépendance et d'opposition dialectiques. Il s'agira, dans une économie de termes, de réaliser une combinaison des éléments normatifs des engagements sociaux de ces deux groupes d'acteurs. Image et synthèse des orientations normatives de l'action de chaque groupe, ce système reproduira comme principes d'identité et d'opposition les fondements normatifs des combats et engagements sociaux des promoteurs du syndicalisme international et catholique. Les visées d'action et l'existence de chacun de ces groupes ne sauraient être réduites à la seule perception qu'en avait le groupe adverse; ainsi, le principe d'opposition traduira aussi les orientations normatives présidant aux projets spécifiques des adversaires. Le principe de totalité de ce système, lui, exprimera les visées de totalité des deux groupes, *i. e.* l'enjeu social qui finalise leur action et les rapports qui en découlent, rapports déjà postulés par les principes d'identité et d'opposition (voir la note 11).

Afin de mener à bien l'analyse projetée, il a fallu réunir et parcourir une abondante documentation portant sur les efforts des promoteurs du syndicalisme

catholique et international pour mettre sur pied des organisations ouvrières¹³. Les résultats présentés ci-après supposaient donc un examen attentif d'un ensemble de données empiriques.

IV. "SACRALISATION" DU MONDE INDUSTRIEL

Il s'agit donc maintenant de mettre en relief comment les promoteurs du syndicalisme catholique saisissaient le problème du regroupement des travailleurs canadiens-français au sein d'organisations essentiellement ouvrières. Pourquoi visaient-ils la formation d'un syndicalisme catholique? Que cherchaient-ils à atteindre par une telle participation à l'organisation collective d'une entité sociale donnée? Une situation d'urgence, l'existence de groupes antagonistes qui vivaient bien différemment leur expérience d'engagement social, leur créaient l'obligation de tendre vers certains objectifs donnant un sens à leur action.

1. *Reconstruction sociale*

Au début du xx^e siècle, c'est-à-dire au moment où fut identifiée une croissance particulière du nombre d'ouvriers au Québec au milieu de mouvements économiques importants, les promoteurs du syndicalisme catholique — surtout des clercs aidés de quelques militants sociaux catholiques — étaient fortement préoccupés par la « reconstruction de la société sur de meilleures assises ». Conformément aux écrits des papes Léon XIII et Pie X, qui avaient attiré l'attention des catholiques sur la nécessité d'être « en accord avec le siècle pour ce qui est de l'action », on organisait la vie de la communauté catholique. Le mouvement apparut cinq ou six ans avant la Première Guerre mondiale et provoqua l'émergence de différents groupements: cercles d'études, associations professionnelles, œuvres d'éducation populaire, etc.¹⁴

13. Les documents suivants, entre autres, furent consultés:

a) Publications officielles: *la Gazette du travail*, périodique mensuel publié par le ministère fédéral du Travail à partir de 1900; *l'Organisation ouvrière au Canada*, rapports annuels du ministère du Travail, publiés à partir de 1911.

b) Etudes de type historique: C. Lipton, *op. cit.*; J.-P. Després, *le Mouvement ouvrier canadien*, Montréal, Fides, 1947; Ls.-L. Hardy, *op. cit.*; R. H. Coats, « Labour Movement in Canada », dans A. Shortt et A. G. Doughty, *Canada and Its Provinces Series*, Toronto, Glasgow, Brook and Co., 1914, vol. 9; H. A. Logan, *op. cit.*

c) Textes sur la C.T.C.C.: H. Demers, *les Syndicats catholiques dans la province de Québec, 1900-1921. Histoire*, texte dactylographié inédit, Montréal, 1965; P. Laberge, *la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; origine, formation, évolution (1900-1932)*, thèse de doctorat inédite, Faculté de philosophie, Université pontificale grégorienne, Rome, 1954; *Programme-souvenir du premier congrès de la C.T.C.C.*, Montréal, Imprimerie populaire, 1922; Michel Têtu, *op. cit.*

d) Littérature sociale: Textes publiés par l'Ecole sociale populaire de Montréal; Textes publiés dans *l'Action française* (Montréal); Travaux, témoignages ou comptes rendus d'expériences de témoins et militants des premières heures: cf. J.-P. Archambault, s.j., qui signa plusieurs des tracts de l'Ecole sociale populaire, et aussi *les Syndicats catholiques*, Montréal, Editions La Vie Nouvelle, 1919; Henri Bourassa, *Syndicats nationaux ou internationaux*, Montréal, Le Devoir, 1919; A. Charpentier, *Ma conversion au syndicalisme catholique*, Montréal, Fides, 1946; A. Saint-Pierre, *Questions et œuvres sociales de chez nous*, Montréal, Ecole sociale populaire, 1914.

e) Textes sur le syndicalisme international: Sources déjà citées aux catégories a) et b); *le Monde ouvrier*, journal hebdomadaire bilingue, patronné par le Conseil des métiers et du travail de Montréal et finalement encouragé par l'unionisme international du Québec à travers l'exécutif provincial du C.M.T.C., Montréal, de 1916 (année de fondation) à 1922.

14. J.-P. Archambault, s.j., *l'Organisation professionnelle*, préface de M^{gr} Ls.-A. Pâquet, Montréal, Ecole sociale populaire, 1921, tract n° 96, p. 1.

Les sociétés de tempérance, les caisses de prévoyance, les groupements de jeunes, les sociétés mutuelles, les œuvres de bonne presse, etc., constituaient un ensemble d'œuvres dont la clef de voûte, le « couronnement » était le syndicalisme catholique¹⁵. Cette préséance accordée aux associations ouvrières catholiques répondait bien aux prescriptions de Léon XIII. On en arriva par un jeu de simplification significative, à parler de « problème social » ou de « question sociale » pour ne faire allusion qu'aux problèmes du monde du travail.

2. Contexte religieux

On remarque ensuite qu'au niveau des attitudes comme des idéologies, ces promoteurs situent la question ouvrière dans un contexte de contrainte sociale et nationale ou d'objectifs d'action, largement religieux.

En tant que Canadiens français bien conscients de leur patrimoine — leur foi et leurs traditions — et de leur vocation d'évangélisation, les ouvriers étaient invités à donner une « couleur locale » à leurs associations, à miser davantage sur ce qu'ils étaient en affirmant ce dont ils vivaient. Membre d'une entité sociale de tout temps moins destinée à « entretenir le feu des usines » qu'à « faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée »¹⁶, l'ouvrier avait mission patriotique et messianique. Il en découlait que l'organisation syndicale et le syndiqué catholique canadiens-français devaient viser comme objectifs la défense de la race canadienne-française traditionnellement religieuse, de même que la diffusion dans les milieux syndiqués canadiens des « principes stables de la morale sociale catholique »¹⁷.

Le contexte religieux dans lequel devait baigner le syndicalisme catholique impliquait qu'on allait miser sur les caractéristiques sociales du Québec pour en promouvoir l'organisation. En effet, selon Bourassa, le Canada jouissait de la « plus puissante organisation religieuse du continent » et de la « plus complète cohésion morale qu'il soit possible d'obtenir en Amérique »¹⁸.

Certains clercs, de différents diocèses de la province, fortement préoccupés de la diffusion du syndicalisme catholique, mirent sur pied des cercles d'étude où clercs et laïcs, parmi lesquels il y avait un bon nombre d'ouvriers, réfléchissaient sur la doctrine sociale de l'Église et sur les racines avant tout morales et religieuses de la question ouvrière. Et pour ne rien laisser au hasard dans la formation des militants ouvriers catholiques, on leur proposait de suivre des retraites fermées. Puis, comme tout ce qui concernait le monde du travail relevait de la conscience et était dès lors soumis à l'autorité du magistère de l'Église, le clergé devait finalement jouer un rôle prépondérant au sein des organisations ouvrières catholiques. Chaque syndicat devait avoir son propre aumônier qui, de fait, était souvent l'« initiateur », le « pionnier », le « défenseur », l'« organisateur », etc.¹⁹ Aussi,

15. Déclaration de M^{gr} Gauthier, citée par Michel Têtu, dans *op. cit.*, p. 428.

16. M^{gr} Ls.-A. Pâquet, « Sermon sur la vocation de la race française en Amérique », *Discours et allocutions*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1915, p. 187; Abbé J. Bergeron, « Les syndicats agricoles », *Deuxième session (1921) des Semaines sociales du Canada*, Montréal, 1922, p. 312.

17. A. Charpentier, *De l'internationalisme au nationalisme*, Montréal, Ecole sociale populaire, 1920, tract n° 88-89, p. 39.

18. Henri Bourassa, *op. cit.*, p. 41.

19. *Mémoire sur le syndicalisme catholique au Canada* (par les aumôniers du syndicalisme catholique, et adressé aux évêques), Montréal, Beauchemin, 1927, p. 20-21.

la première constitution de la C.T.C.C. enjoignait à toutes les unions affiliées de se doter d'aumôniers, de leur reconnaître, entre autres, le privilège de s'opposer à ce que certaines décisions non conformes à la doctrine sociale de l'Église soient adoptées et de consulter l'évêque diocésain pour toute décision relative à la grève.

Avec l'aide, dans ce qui « touche plus directement à l'ordre temporel », du « très puissant appui de l'Église elle-même », on voulait convaincre les ouvriers canadiens-français d'accepter la nouvelle élite syndicale composée de clercs et de militants catholiques²⁰. Partant, le clergé s'occupa de ramasser des fonds pour venir en aide aux syndicats catholiques. Dans la plupart des diocèses, les autorités épiscopales insistèrent pour que les « fabriques paroissiales, les communautés et les institutions religieuses de toutes sortes, les corporations soumises à la direction de l'Église » encouragent les associations ouvrières catholiques dans l'exécution des divers travaux qu'elles commandaient aux entrepreneurs²¹. En 1920, à Montréal, on décida de nommer deux organisateurs laïques, pour aider la cause des syndicats catholiques; M^{sr} l'archevêque de Montréal fournit les ressources financières nécessaires pour payer le salaire de ces deux hommes. La même année, on mit sur pied un secrétariat avec un secrétaire général permanent; encore une fois on fit appel à M^{sr} Bruchési qui accepta de défrayer les dépenses du secrétariat.

3. Caractéristiques particulières des syndicats catholiques

Certaines caractéristiques particulières de ces syndicats catholiques manifestent également l'influence de l'idéologie religieuse et celle du clergé. Par souci de ne pas contrecarrer le plan de Dieu, on s'éleva contre toute revendication ouvrière injustifiée, qui visait à nier une loi naturelle irréductible: l'inégalité des classes sociales. Cette reconnaissance officielle des classes sociales ne supposait pas qu'on adhérât au principe de la lutte des classes. D'ailleurs, on pensait bien qu'il était relativement impossible de trouver au Canada français, traditionnellement homogène et issu d'un seul tronc commun, quelques traces de castes ou de classes sociales. Les difficiles relations entre le capital et le travail supposaient une recherche de l'harmonie par le biais de la charité et de la justice. Dès lors, la grève ne pouvait être déclenchée qu'en tout dernier ressort et encore si elle satisfaisait à certaines exigences qui en limitaient singulièrement l'application. La solution aux conflits du travail devait être recherchée par la conciliation et l'arbitrage. On préconisa aussi la mise sur pied de comités conjoints pour favoriser « l'établissement des conditions de travail, la conciliation et l'arbitrage, le règlement des difficultés »²². C'était là la dernière formule imaginée par ce type de syndicalisme pour réunir patrons et ouvriers. On avait même tenté, sans succès, de mettre sur pied des « syndicats mixtes », qui regroupaient dans une seule et même association et les patrons et les ouvriers. Il n'en demeure pas moins que la recherche de l'entente avec le patron fut un trait caractéristique du syndicalisme catholique. Il n'était pas rare que les syndicats proposent aux patrons de ne pas quitter le travail, de régler leurs difficultés par l'entente, de fournir des ouvriers compétents et non membres des unions internationales si, de leur côté, ils s'engageaient à accorder la préférence

20. *Action catholique*, 9 novembre 1915, cité par Michel Têtu, *op. cit.*, p. 206.

21. J. Hulliger, *l'Enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950*, Montréal, Fides, 1958, p. 142-147.

22. Abbé E. Hébert, « Le syndicalisme catholique et national », *Programme-souvenir du premier congrès de la C.T.C.C.*, Montréal, Imprimerie populaire, 1922, p. 9-10.

aux syndiqués catholiques, à ne pas fermer l'atelier en cas de difficultés et à régler les conflits d'intérêts par l'arbitrage.

Enfin, ce type de syndicalisme, dont seuls les catholiques pouvaient être membres à part entière, ne préconisait le contrat collectif et l'atelier fermé que si ces tactiques syndicales ne mettaient pas en cause l'autonomie patronale. Cette politique ne devait pas non plus priver les ouvriers de leur liberté individuelle de travail. De toute façon cette revendication ne devait pas permettre de nuire au patron par l'utilisation de pressions injustifiées visant à imposer à l'entreprise le syndicat et ses objectifs.

4. *Syndicalisme catholique et syndicalisme international*

Les projets d'organisation sociale déjà notés chez les promoteurs du syndicalisme catholique rencontraient certains obstacles et adversaires. Ces obstacles étaient en partie imputables à un groupe d'opposants engagés eux aussi dans une action de regroupement des ouvriers canadiens-français au sein d'associations syndicales et, en même temps, par voie de conséquence, préoccupés d'organisation sociale macroscopique. Mais, aux yeux des promoteurs du syndicalisme catholique, quels étaient donc ces opposants et ces obstacles?

Il s'agissait d'abord de l'américanisme et du neutralisme des unions internationales qui étaient en place depuis un certain temps au Québec et dont les ambitions d'expansion étaient de plus en plus manifestes au moment où la main-d'œuvre canadienne-française se faisait plus abondante.

Au-delà de la mainmise américaine sur les unions internationales canadiennes, on mettait en cause la neutralité de ces unions puisque cette dernière impliquait de fait l'irrégion et le socialisme. Dès lors, les promoteurs du syndicalisme catholique exhortaient les ouvriers canadiens-français à fuir ces unions où leur foi était en danger, puisqu'on y encourageait la lutte des classes, à l'encontre des lois de justice et de charité chrétiennes et du droit à la propriété. Un tel manque d'esprit chrétien ne pouvait qu'être dénoncé avec violence. Aussi, les promoteurs du syndicalisme catholique voulaient-ils déloger ces syndicats; durant des grèves à Thetford Mines et à Lauzon, on « s'entendra » avec les patrons pour expulser des ouvriers syndiqués sous la bannière internationale.

Les unions internationales avaient enfin un vice fondamental: elles étaient par trop complaisantes envers l'esprit du siècle. Issues de la Réforme protestante et du libéralisme économique, la « philosophie rationaliste » et l'« industrialisme matérialiste, empirique et utilitaire » dont elles s'inspiraient devaient être féroce-ment combattus²³. Aussi s'en prenait-on aux tentatives de politique ouvrière animées par les dirigeants des unions internationales. Ces derniers polarisaient l'attention des ouvriers vers des objectifs qualifiés d'inacceptables: « la suppression du système politique actuel », la mise en œuvre de réformes radicales, entre autres, au sujet de l'enseignement, etc.²⁴

23. A. Saint-Pierre, *l'Unionisme international*, Montréal, École sociale populaire, 1913, tract n° 22, p. 8; Déclaration d'A. Charpentier, *Deuxième session (1921) des Semaines sociales du Canada*, Montréal, 1922, p. 96-97.

24. Voir à ce sujet la résolution adoptée à la première Convention des syndicats catholiques tenue à Québec en 1918, citée par Michel Têtu, dans *op. cit.*, p. 370-371.

5. Orientations normatives de l'action

a) Défense de la communauté et « sacralisation » du monde industriel. —

Si on dépasse « par le haut » ces attitudes et idéologies des promoteurs du syndicalisme catholique, on peut dégager le principe de leur action et mettre en relief ce qui donne un sens à leur contribution collective à la mise sur pied d'unions ouvrières et, par enchaînement, à l'organisation sociale macroscopique. Bref, cet effort d'explication précisera pourquoi ces acteurs sociaux s'engageaient dans un combat social et ce qu'ils défendaient.

On peut affirmer que derrière les attitudes collectives, les modèles de comportement, les idéologies déjà notés chez les partisans du syndicalisme catholique, il y avait, ressenti comme une contrainte sociale et nationale, un objectif ferme : la défense de la communauté traditionnellement religieuse et canadienne-française, communauté menacée par les soubresauts sociaux et économiques du passage du Canada français d'une société traditionnelle à une société proto-industrielle. C'était donc là le combat mené par les promoteurs du syndicalisme catholique, le problème qui les engageait totalement. Derrière les thèmes de reconstruction sociale et les traits caractéristiques de ce type de syndicalisme se profilait la sauvegarde du nous collectif très homogène que constituait, aux yeux des leaders des syndicats catholiques, le Canada français.

Quelles étaient les solutions proposées par ces acteurs pour assurer la défense de la communauté? Leur visée de totalité les amenait à rechercher un encadrement religieux du système de production caractéristique d'une société proto-industrielle et surtout des rapports du capital et du travail. Il y avait là une attitude neuve de l'Église puisqu'elle ne refusait plus aux organisations syndicales un droit à l'existence considéré maintenant comme naturel et même, dans certaines circonstances, nécessaire. Bien sûr, cette attitude était fortement favorisée par une politique similaire de l'Église tout entière déjà en vogue en Europe. À la suite des enseignements de Léon XIII, les milieux catholiques avaient davantage fait porter leurs efforts sur les « problèmes sociaux » du siècle et apportaient aux organisations ouvrières catholiques un appui précieux. Le clergé et les militants sociaux catholiques d'ici s'alimentèrent beaucoup à ces diverses expériences d'organisation sociale.

Cette recherche d'une organisation catholique plus complète du social s'avérait donc, dans tous ses détails, un effort de « sacralisation » du monde industriel. On conçoit alors qu'à ses débuts, le syndicalisme catholique canadien-français se soit vu fixer plusieurs objectifs moraux et patriotiques qui masquaient ses combats pour l'amélioration et des conditions de travail et du niveau de vie de l'ouvrier.

b) *Rejet du nouvel industrialisme.* — La défense de la communauté était aussi liée chez les promoteurs des syndicats ouvriers catholiques à leur perception d'une situation vécue comme problématique et de menaces venues de l'extérieur. Certes, ils savaient les obstacles et adversaires à leurs efforts d'organisation ouvrière et sociale. La configuration des obstacles et adversaires rencontrés, telle que leurs attitudes et idéologies collectives ont permis de l'établir, laissait voir un rejet du nouvel industrialisme à travers leur opposition à des organisations ouvrières trop complaisantes envers l'« esprit du siècle ».

Le développement économique majeur du début du siècle, le jeu politique de l'industrialisation entre groupes sociaux qui visaient à l'orienter, etc., allaient

certaines provoquer de profondes transformations au sein de la société de l'époque. Le clergé pouvait-il admettre, par exemple, que des rapports sociaux nouveaux issus d'un système de production renoué et soumis à des transformations radicales, telles que l'arrivée des travailleurs canadiens-français sur la scène sociale et nationale, tendent à diviser inéluctablement le social du religieux? Il ne pouvait non plus accepter les attitudes et idéologies collectives qui prétendaient à une plus grande autonomie du social. Ces options étaient à rejeter pour des acteurs sociaux engagés à défendre la communauté traditionnelle directement menacée par des mouvements industriels récents.

À ce propos le chanoine H. Pichette, aumônier général de la C.T.C.C., déclarait au congrès annuel de cette centrale en 1955, que le clergé se faisait un devoir dans les débuts du syndicalisme catholique

de refuser, pour les travailleurs catholiques de la province de Québec, la neutralité du syndicalisme nord-américain qui était pour eux [*i.e.* le clergé] avant tout, le résultat de l'attitude acceptée depuis le début de l'ère capitaliste sur les relations entre la religion, la morale et les problèmes économico-sociaux.²⁵

Le clergé réagit aussi fortement contre les répercussions sociales qu'impliquait le nouvel industrialisme: la tendance, par exemple, au cloisonnement et à l'isolement des ouvriers industriels et urbains, catégorie particulière de population avec ses intérêts, ses valeurs et sa façon de vivre propres. Accepter ce phénomène était aller à l'encontre des traditions séculaires de la communauté et du nous collectif homogène. On aimait mieux croire en l'inexistence des classes sociales, à leur impossibilité dans le cadre du plan de Dieu qui reconnaissait cependant des inégalités sociales naturelles, au caractère homogène de la population canadienne-française traditionnelle.

V. NOUVEL INDUSTRIALISME

Parallèlement à ce qui se passait au sein du syndicalisme catholique, les leaders des unions internationales éprouvaient le besoin de se lancer dans la lutte pour le regroupement des ouvriers canadiens-français. Ils ressentaient l'urgence de répondre à certaines obligations et à certaines contraintes les engageant à l'action sociale. Une description de ces obligations et contraintes permettra une saisie plus approfondie du problème social que vivait le Canada français durant la période syndicale du début du siècle. On ne saurait, en effet, accorder aux leaders du syndicalisme international le simple statut d'adversaires des promoteurs du syndicalisme catholique. Acteurs sociaux autonomes, ils menaient aussi leur propre combat qu'il faut maintenant identifier. Les écarts entre les projets de ces acteurs et ceux des promoteurs du syndicalisme catholique mettront en relief le particularisme des visées d'action de ces deux groupes d'acteurs sociaux.

1. Défense des intérêts particuliers des ouvriers

On retrace du côté des organisations ouvrières internationales du début du ^{xx}e siècle, une préoccupation centrale: la défense des intérêts ouvriers. Déjà

25. Déclaration du chanoine H. Pichette au Congrès annuel de la C.T.C.C. en 1955, citée par Ls.-L. Hardy, dans *op. cit.*, p. 69.

lourdement menacés par les patrons — des « capitalistes » qui « exploitaient à leur guise le travail de leurs semblables » — les ouvriers subissaient de multiples oppressions²⁶. Aux yeux des leaders du syndicalisme international, les salaires minables, les conditions de travail pénibles, les heures de travail interminables, etc., ne représentaient qu'une partie des souffrances qu'enduraient les ouvriers. Ceux-ci devaient encore supporter les sacrifices que les autres parties de la population leur avaient imposés durant la Première Guerre mondiale: recrutement surtout chez les ouvriers, spéculations sur les vivres qui en haussaient le coût, production de guerre qui obligeait aux baisses de salaires et permettait des profits exagérés, etc.

Malheureusement, les ouvriers canadiens-français ne pouvaient se tourner vers le pouvoir politique, combattu par les internationales, parce que trop procapitaliste. Quant à la législation ouvrière, aussi mauvaise que conservatrice, il incombait à l'exécutif provincial du C.M.T.C. et du C.M.T.M. de l'améliorer par des pressions de tous les instants sur les gouvernants. Les ouvriers ne pouvaient pas non plus se fier aux syndicats catholiques. Pour les leaders des unions internationales, ce pseudo-syndicalisme était trop « réactionnaire et procapitaliste ». Ces syndicats prêchaient aux ouvriers opprimés la résignation, l'obéissance, la soumission envers les employeurs²⁷. On dénonçait donc avec violence les préceptes de base de ce syndicalisme, tout en cherchant à rendre publiques le plus grand nombre possible de collusions entre ces syndicats et les patrons. Les ouvriers ne pouvaient accepter que cette forme d'organisation ouvrière permette au clergé de s'immiscer dans les affaires économiques et syndicales et de « se servir du manteau de la religion » pour promouvoir des principes syndicaux inacceptables²⁸.

2. *Lutte ouvrière, politique et sociale*

Une telle coalition entre les ennemis de la classe ouvrière nécessitait que cette dernière s'organise pour se défendre elle-même et les leaders du syndicalisme international entendaient faire respecter les droits des ouvriers canadiens-français par des organisations syndicales dynamiques. Pour vraiment combattre une oppression, non seulement industrielle mais sociale, on allait aussi mettre sur pied des organismes aptes à assurer aux ouvriers une représentation politique autonome. Donc, en 1906, sous l'impulsion du C.M.T.C., on fonda le Parti ouvrier provincial grâce aux efforts des dirigeants du C.M.T.M. Aux élections fédérales de 1908 et de 1911, ce parti fit élire un député: A. Verville, président du C.M.T.M. et, à partir de 1904, du C.M.T.C. Réélu en 1917, il avait affronté l'électorat en tant que libéral indépendant. On présenta aussi des candidats ouvriers aux élections provinciales par l'entremise du Parti ouvrier provincial et du Parti ouvrier de Montréal. Ces candidats briguerent les suffrages surtout dans des circonscriptions métropolitaines; ainsi en 1912, on fit élire un ouvrier de Montréal. Le Parti ouvrier de Montréal, lui, présenta des candidats ouvriers, soit aux postes d'échevins, soit au poste de maire, aux élections municipales de Montréal: certains furent élus échevins, mais aucun ne devint maire. À la suite d'une révision des stratégies politiques ouvrières qui impliqua la création d'un parti ouvrier canadien et d'une section

26. *Le Monde ouvrier*, 26 avril 1919, p. 2.

27. *Deuxième rapport annuel (1920) sur l'organisation ouvrière au Canada*, Ottawa, Ministère du Travail, 1920, p. 46.

28. Voir à ce sujet: G. Francq, *le Monde ouvrier*, 12 octobre 1918, p. 1; 10 janvier 1920, p. 1; 24 juillet 1920, p. 1.

provinciale de ce parti, deux ouvriers de Montréal accédèrent au parlement provincial en 1919, un troisième causa une sensible diminution de la majorité d'un candidat réélu. Dans la ville de Québec, deux candidats ouvriers obligèrent des libéraux élus à se contenter de majorités fort réduites. À partir de ce moment, la vogue et les succès déjà fort relatifs des partis politiques ouvriers diminuèrent graduellement.

À travers une double structure d'action, le syndicalisme et la représentation politique, les dirigeants des unions internationales voulaient mettre en cause le vieil édifice social²⁹, et amener les leaders syndicaux à militer, par leur action syndicale et politique, en faveur de plusieurs réformes. Sur le plan politique, on revendiquait la propriété publique et le contrôle démocratique de tous les services publics, le contrôle gouvernemental et le plein développement de toutes les ressources naturelles, la juste répartition des impôts entre privilégiés et exploités, la liberté totale de parole et de presse, l'assurance contre la maladie, etc. En ce qui concerne l'enseignement, on envisageait aussi de nombreuses réformes. On voulait une instruction gratuite, obligatoire, neutre; un ministère de l'Éducation; une instruction technique plus poussée; une éducation professionnelle pour la femme, etc. Et, sur un plan plus directement ouvrier, on stimulait les travailleurs à revendiquer un ministère du Travail, un système d'assurance-chômage, etc.

3. Orientations normatives de l'action

Que peut-on déduire de ces attitudes et idéologies collectives des leaders du syndicalisme international? Une interprétation de ces données devrait livrer ce qui stimulait, en tant qu'obligation à l'action, l'engagement social de ce groupe d'acteurs.

Les leaders du syndicalisme international étaient installés dans le nouvel industrialisme et solidaires d'une économie en évolution. Aussi reconnaissaient-ils les implications de ces nouvelles transformations: la croissance démographique de la population ouvrière et son cloisonnement social favorisé par des conditions et des habitudes de vie spécifiques. Convaincus qu'il existait une distance sociale entre les ouvriers d'une part et, d'autre part, les patrons et les promoteurs du syndicalisme catholique — *i. e.* surtout le clergé — présentés comme favorables au patronat, les partisans du syndicalisme international avaient le sentiment très net que les ouvriers constituaient une catégorie particulière de population. Le combat que menaient ces acteurs sociaux était donc la défense de la population ouvrière dans le contexte de cette situation économique. Dès lors, leur engagement social les amenait à militer, au sein de la population ouvrière canadienne-française, pour le développement d'une conscience collective de ses intérêts sociaux et économiques.

Ces leaders ouvriers s'opposaient violemment à l'ordre social clos et immobile qui leur semblait caractériser le Canada français. Les dirigeants politiques et syndicaux qui voulaient « immortaliser l'ordre établi par une politique dite de classe, *i. e.* par une politique qui favorisait les capitalistes », devaient être reconnus comme les vrais responsables des oppressions subies par les ouvriers. Ce rejet d'un type de société imperméable au changement les amenait à manifester insatisfaction et

²⁹. Lettre ouverte à un orateur de la Saint-Jean-Baptiste, *le Monde ouvrier*, 1^{er} juillet 1916, p. 3.

impatience face à la communauté traditionnelle et à ses valeurs. Identifiés à la communauté, à son immobilisme, et à ses valeurs trop exclusivement religieuses, les promoteurs du syndicalisme catholique étaient fortement critiqués; les leaders des unions internationales ne voulaient manquer aucune occasion de lutter contre leurs efforts d'organisation syndicale et sociale.

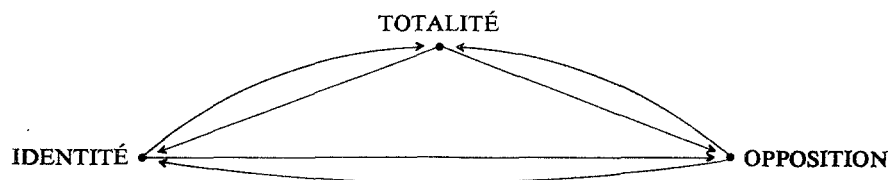
Partisans d'un nouvel industrialisme décrié par d'autres, préoccupés des problèmes et des intérêts de la population ouvrière le plus souvent laissée pour compte, que pouvaient rechercher ces acteurs, quelles solutions imaginaient-ils à ces problèmes? Ils voulaient provoquer la mise sur pied d'une société économiquement en progrès et instaurer une disjonction totale entre le religieux et le social au sein de la communauté canadienne-française. Bien sûr, ces leaders visaient à la création de mécanismes sociaux permettant un plus grand contrôle des répercussions sociales du développement économique; cet objectif d'action leur semblait nécessaire à l'émergence d'une société progressiste, démocratique et capable de justice sociale. Ils songeaient, par exemple, à doter la population ouvrière d'organismes syndicaux et politiques; ils tentaient de faire élire des députés ouvriers aux assemblées législatives provinciale et fédérale; ils mobilisaient les énergies des militants pour promouvoir les conditions sociales, politiques et économiques d'un respect égalitaire de l'ouvrier dans la société canadienne-française. Sur un plan plus sociétal, les promoteurs du syndicalisme international réclamaient plusieurs réformes aptes à rendre plus démocratiques les institutions politiques et économiques et à favoriser le développement et l'amélioration du système d'éducation tels que nécessités par les besoins d'une société en transformation. En suscitant, chez les ouvriers, l'éveil d'une conscience collective de leurs intérêts, ils cherchaient à les orienter vers un objectif plus vaste: favoriser par leurs revendications et leur participation l'avènement d'une société davantage industrielle, dynamique et égalitaire.

VI. CONCLUSION: SYSTÈME DE RAPPORTS

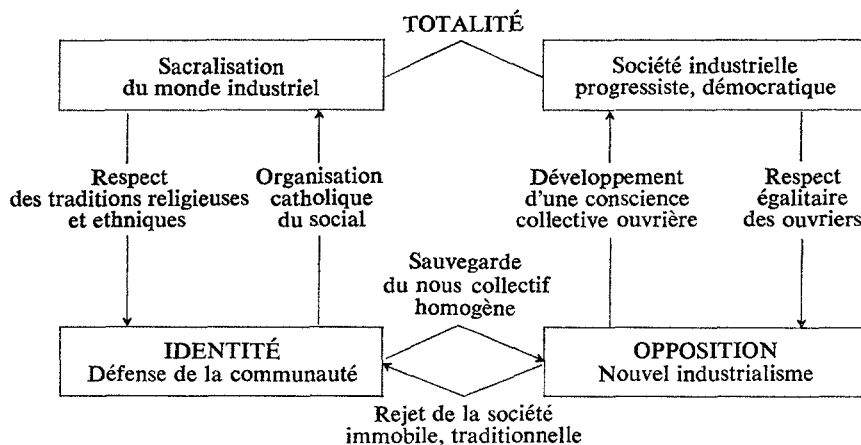
Comment peut-on construire un système de rapports entre les orientations normatives déjà indiquées? Quelle forme prendrait-il? L'objectif demeure de rendre compte, avec une économie de termes, du jeu dialectique conflictuel des orientations normatives qui poussaient à l'action les deux groupes d'acteurs étudiés dans cette analyse.

Certains systèmes de rapports entre projets « historisants », et finalement entre acteurs sociaux, peuvent s'avérer de réels mouvements sociaux. De tels mouvements se caractérisent par les bouleversements importants qu'ils provoquent au sein d'une société, par l'influence qu'ils exercent sur l'émergence de nouveaux rapports sociaux entre forces sociales mobilisées pour un enjeu historique dont le poids sociétal est prépondérant, par la charge « institutionnalisante » qu'ils véhiculent et qui marque aussi bien l'évolution et la transformation de la société que la production des valeurs et normes nouvelles que cette société consommera. De tels systèmes de rapports renfermeraient une totalité contraignante gardant constamment les adversaires en rapports dialectiques. De plus, ils jouiraient d'une correspondance totale entre les principes d'identité, d'opposition et de totalité, principes autonomes et bien délimités, caractérisés par une homogénéité de niveau

d'abstraction. De tels systèmes pourraient être représentés par le graphique suivant qui illustre le réseau relationnel des orientations normatives.



Le système de rapports que l'on peut élaborer pour regrouper l'ensemble des orientations normatives liées et opposées qui expliquent l'engagement social des promoteurs et du syndicalisme catholique et du syndicalisme international ne saurait être considéré comme un mouvement social. Ce système de rapports ne provoquera pas de bouleversements sociaux majeurs ni ne favorisera l'émergence de nouveaux rapports sociaux entre de multiples forces sociales; il ne parviendra pas à réaliser une unité, une cohésion totale et satisfaisante du réseau des relations entre orientations normatives qu'il traduira. Il en sera ainsi parce qu'aucune totalité vraiment contraignante ne regroupera dans un même champ d'action les projets particuliers des deux groupes d'acteurs pris en considération. En effet, leurs projets ne sont pas seulement contradictoires, mais encore totalement opposés l'un à l'autre. On retiendra donc le schéma suivant qui représente les orientations normatives graduellement dégagées et le réseau particulier des relations entre les orientations retenues.



On retrouve dans ce schéma l'ensemble des orientations normatives déjà indiquées précédemment et redistribuées selon les principes d'identité, d'opposition, de totalité d'un système de rapports. L'agencement interne des relations dialectiques multiples de ces orientations normatives donne un ordre et un sens aux idéologies et attitudes collectives observées au point de départ de la démarche.

Derrière les principes d'identité et d'opposition — défense de la communauté et nouvel industrialisme — on sent la présence toute proche de groupes sociaux

bien autonomes et délimités qui les animent. Il faut retenir que le nouvel industrialisme représente à la fois l'obstacle à l'action des promoteurs du syndicalisme catholique et le combat mené par les leaders du syndicalisme international. Ces derniers sont tout autant solidaires du nouvel industrialisme que conscients de ses répercussions : l'éclatement démographique de la population ouvrière et l'émergence de conditions de travail et de vie défavorables que cette évolution économique crée. On ne saurait nier une conscience de ce phénomène démographique chez les partisans du syndicalisme catholique eux-mêmes : la relation que le principe d'identité entretient avec le principe d'opposition passe par leur volonté de sauvegarder le nous collectif homogène canadien-français. Le nouvel industrialisme met en danger de bien des façons ce nous collectif, mais quelques menaces sont plus importantes que d'autres. Ainsi en est-il de la tendance qu'ont cet industrialisme et ses adhérents complaisants de « faire camper » les ouvriers hors de la communauté canadienne-française ; ainsi en est-il encore de leur penchant à diviser le monde du sacré du monde du profane.

Quant à la relation que le principe d'opposition établit avec le principe d'identité, elle est claire : les leaders du syndicalisme international, bien ancrés dans une adhésion au nouvel industrialisme et à ce qu'il véhicule comme forces de bouleversement de la communauté traditionnelle, rejettent cette dernière alourdie par l'immobilisme, les valeurs inacceptables de sacré et d'autorité et un misonéisme tenace. Il semble que, de tout le réseau des relations dialectiques que l'on peut construire avec les orientations normatives dégagées dans cette recherche, l'axe principe d'identité et principe d'opposition est la structure la plus solide et la plus explicative.

Pour ce qui est des relations que les principes d'identité et d'opposition fondent avec le principe de totalité, il faut mentionner qu'elles sont tributaires du statut éclaté du système et de la qualité non contraignante de la totalité.

Il est bien manifeste qu'il existe entre le principe d'identité et la visée de « sacralisation » du monde industriel un lien de projection du premier sur ce qui tient lieu alors de totalité. Certes, les promoteurs du syndicalisme catholique mènent un combat de défense de la communauté. Mais de quelle communauté s'agit-il ? On sait, d'après certaines analyses de contenu d'idéologies, que la communauté traditionnelle défendue était à l'image d'une chrétienté médiévale. Aussi se caractérisait-elle essentiellement par « une unité sociale de la religion et de la société temporelle » mais, tout de même, une unité assurée par une définition religieuse de la réalité temporelle ³⁰. Cette communauté était fortement marquée par un modèle intégriste des relations de la religion et de la société. Un tel modèle impliquait une organisation religieuse du monde et insistait sur l'aspect institutionnel de la réalité religieuse ³¹. L'Église, institution suprême, développait un grand réseau de services, d'organisations chargées de structurer le milieu catholique, d'y véhiculer l'ensemble des vérités dont s'alimentaient les fidèles dans toutes les circonstances de leur vie et par lequel elle encadrait finalement le social tout entier. Les promoteurs du syndicalisme catholique exploitaient énormément cet aspect institutionnel de l'Église, de

30. Fernand Dumont, « Structure d'une idéologie religieuse », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 2, avril-juin 1960, p. 160.

31. *Ibid.*, p. 166.

même que sa présence dans le milieu social, et ce, avec une insistance sur les traditions messianiques et patriotiques canadiennes-françaises.

Bref, le mouvement de défense de la communauté qui culminait en un mouvement de « sacralisation » du monde industriel s'avérait un effort d'expansion de la chrétienté médiévale au système de production d'une économie en croissance et, en particulier, aux rapports du capital et du travail qui caractérisaient cette dernière. Dès lors, l'organisation catholique du social faisait de ce dernier une catégorie morale sur laquelle l'Église affirmait non seulement son droit de regard mais encore son autorité. La tentative de « sacralisation » entreprise par l'Église, quoiqu'elle paraissait une attitude novatrice, n'en parvenait pas moins ainsi à respecter les plus séculaires traditions religieuses et ethniques de la communauté canadienne-française. Le système de rapports des orientations normatives ne pouvait parvenir à une unité et une cohésion satisfaisantes puisque le principe de totalité s'avérait un rappel direct des problèmes et engagements sociaux déjà manifestés par le principe d'identité.

Si l'on s'attarde aussi à la relation qu'entretient le principe d'opposition avec le principe de totalité, on remarque qu'il n'existe pas de lien de projection d'un principe sur l'autre. Les promoteurs du syndicalisme international adhéraient à l'industrialisme nouveau, *i. e.* au système de production qui tendait à se rénover, aux rapports nouveaux du capital et du travail dans le contexte d'un éclatement démographique et d'un cloisonnement social de la population ouvrière que semblaient provoquer des transformations économiques majeures. Par le biais du développement d'une conscience ouvrière ferme et dynamique, ils militaient pour l'émergence d'une société démocratique, laïque, progressiste, société capable d'un respect égalitaire de l'ouvrier. Cette visée de totalité n'était pas seulement un rappel du principe d'opposition: elle était une exigence nouvelle, un dépassement du nouvel industrialisme. On conçoit donc très aisément qu'au niveau du principe de totalité les projets de ces acteurs ne correspondent pas entre eux, et ne sont pas dialectiquement liés et opposés. C'est le règne de la disjonction, de la rupture des communications.

Le passage d'une société traditionnelle à une société proto-industrielle, problème social identifié, pouvait provoquer l'émergence d'un mouvement social par la mobilisation d'une catégorie sociale relativement nouvelle: les ouvriers canadiens-français. L'hypothèse du mouvement social aurait exigé une adhésion franche au mouvement d'industrialisation pour, dans sa foulée, permettre la contestation de formes sociales et de catégories sociales anciennes, et la promotion de formes sociales et de catégories sociales nouvelles. Mais, la très forte projection d'un mouvement d'affirmation du nous collectif sur la visée de totalité, ou la poursuite de l'enjeu social, n'était en rien propice à la structuration de rapports sociaux dialectiques caractéristiques d'un mouvement social et traduisait bien chez les promoteurs du syndicalisme catholique une négation de tout mouvement d'industrialisation. Les résultats de ce travail vont ainsi directement à l'encontre des conclusions d'autres travaux ou des déclarations de principes qui soutiennent que l'Église du Québec au début du xx^e siècle ne freinait ni l'industrialisation ni le développement économique du Canada français ³². Que l'Église ait été ou non

32. Une importante et sérieuse étude, réalisée récemment, en arrive par exemple à la conclusion que les attitudes du clergé et de l'Église du Québec face au développement économique étaient dans l'ensemble ouvertement positives: cf. W.F. Ryan, *op. cit.*

favorable au développement économique n'est pas une interrogation secondaire si l'on considère qu'une sociologie satisfaisante du Canada français doit tenir compte, pour la compréhension des situations sociales d'après 1920, des résistances opposées ou non, au départ, au progrès économique et à l'industrialisation. Et, comme le clergé était au début du siècle un groupe social dont le pouvoir et l'influence étaient appréciables dans l'ensemble de la société canadienne-française, on est en mesure de supposer que son engagement social vis-à-vis certaines fins était certes déterminant pour la société globale.

On ne saurait soupçonner les clercs, préoccupés durant les années 1900-1920 de syndicalisme catholique, de ne pas traduire, à travers leurs tentatives de regroupement des ouvriers, les positions de l'Église québécoise face au développement économique et à l'industrialisation. Membres d'avant-garde du clergé, en général, pour les questions sociales et économiques, fortement soutenus et encouragés par les évêques à œuvrer selon la doctrine sociale de l'Église, ces promoteurs définissaient une attitude nouvelle de l'Église face au milieu du travail. D'une position de repli qu'avaient exprimée, entre autres, en 1885 et avant, les condamnations du syndicalisme et, en particulier, des Chevaliers du travail, prononcées par M^{re} Taschereau, l'Église tentait maintenant de « sacraliser » le milieu du travail. Cette attitude n'était nouvelle qu'en apparence: on ne faisait un pas en avant que pour mieux se tourner inéluctablement vers le passé. La volonté de « sacralisation » du monde industriel, on l'a vu, n'était qu'un mouvement d'expansion de la chrétienté médiévale traditionnelle au système de production et aux rapports du capital et du travail d'une société industrielle, des transformations et nouvelles valeurs qu'elle annonçait. La réorganisation catholique du social que recherchaient ces acteurs avait comme conséquence de légitimer l'ordre social au nom de principes d'autorité et d'une morale du sacré immuables et absolus qui ne pouvaient en rien favoriser l'émergence des prérequis techniques, rationnels, démocratiques du développement socio-économique. On ne saurait donc affirmer que le clergé encourageait vraiment un réel développement économique: il allait plutôt à contre-courant.

Par ailleurs, l'adhésion au mouvement d'industrialisation des promoteurs du syndicalisme international n'a pas non plus cumulé en un mouvement social. Il semble bien, quoiqu'il y ait encore là matière à démonstration plus développée, qu'il n'y avait de possible pour eux qu'une mobilisation fort relative de la population ouvrière canadienne-française contre les diverses formes d'exploitation économique. Groupe social rejeté hors de la communauté canadienne-française bien protégée par des définisseurs de situation prestigieux — qui, malgré une intervention tardive dans la vie syndicale québécoise, parvinrent à provoquer la mise sur pied d'une centrale syndicale et à monopoliser l'opinion publique sur cet événement — les leaders du syndicalisme international se retrouvaient finalement isolés et sans pouvoir suffisant pour faire connaître toutes leurs pensées et options à la société. Ils devinrent des « antis », des oppositionnels: le sens de leur expérience historique collective d'où découlaient leurs visées sociales s'avérait un mouvement complexe de contre-société, de contre-culture. L'éclatement du système de rapports manifesté, en partie, par un manque de véritable mobilisation explique bien la réification progressive des visées des groupes d'acteurs et l'émergence du jeu classique des *status groups*.

RÉSUMÉ

Entre 1896 et 1915, au moment où le Québec connaissait un développement économique majeur, un important problème social prenait forme: l'arrivée massive des ouvriers canadiens-français sur la scène sociale et nationale. Cette situation sociale allait provoquer simultanément chez divers groupes d'acteurs — les promoteurs du syndicalisme catholique et ceux du syndicalisme international — des actions de contestation et de reconstitution des formes de la vie sociale. Le sens des attitudes et idéologies collectives de ces deux groupes d'acteurs sera dégagé des orientations normatives de leur motivation, c'est-à-dire, de ce qui les motivait à l'engagement social et qui allait être à l'origine de certaines valeurs sociales. Ces orientations, qui donnent forme et existence à leurs projets collectifs de participation à l'organisation sociale, s'avéreront non seulement contradictoires mais encore opposées.

ABSTRACT

[*Total Society and the Emerging Catholic Trade-unionism*] As major economic growth came to Quebec between 1896 and 1915, the massive introduction of French-Canadian workers on the national scene brought forth an important organizational problem. This situation was to lead simultaneously two groups of people — the promoters of Catholic labour unions and those of international unions — to contest existing arrangements and favour the reconstitution of societal life according to new patterns. The author puts into meaningful perspective the attitudes and ideologies of the two groups by analyzing the normative orientations of their members — that is, what motivated them at the time to accept involvement and was to be later at the origin of some of their collective values. These orientations, which guided and structured their common intention of playing a role in the social organization of industrial Quebec, not only contradicted one another but were also put in opposition.

RESUMEN

[*El problema social y el nacimiento del sindicalismo católico*] Entre 1896 y 1915, al tiempo que Quebec atravesaba una época de rápido desarrollo económico, un problema social importante empezaba a esbozarse: el ingreso masivo de obreros canadienses-franceses en la escena social y nacional. Esta situación provocaba simultáneamente, en diversos grupos de actores — en los promotores del sindicalismo católico y del sindicalismo internacional —, una serie de actos de oposición y de reconstrucción de las formas de vida social. El sentido de las actitudes e ideologías colectivas de ambos grupos ha sido deducido de las orientaciones normativas de su acción, es decir, de aquello que los impulsaba al compromiso social, dando así origen a ciertos valores. Las orientaciones que conforman y engendran sus proyectos colectivos de participación en la organización social, se presentan, no sólo como divergentes, sino también como opuestas.